

tif, M. Ryland, était forcé de donner à Mgr. Plessis le titre d'évêque catholique de Québec, dans un document public qu'il lui adressait, et il le faisait de fort mauvaise grâce. "Monsieur Plessis," écrivait-il au secrétaire de sir George Prevost, "exprime le désir que.... je lui donne le titre d'évêque catholique romain de Québec, au lieu de le nommer surintendant de l'église romaine. Ne me croyant point libre d'adopter un changement contraire à la pratique recommandée dans les instructions de sa majesté, je sou mets la question au gouverneur et je me laisserai guider par sa décision."

Au nom du général Prevost, M. Brenton répondit brièvement que, puisque lord Bathurst lui-même reconnaissait M. Plessis comme évêque catholique romain de Québec, il n'existait aucune raison qui empêchât M. Ryland d'en faire autant.

Ainsi les membres de la cabale voyaient leurs insultantes prétentions repoussées par le gouverneur et par le ministre. Ils s'étaient pourtant crus assurés de la victoire, car, sous le général Craig, l'un d'entre eux avait rédigé un projet de lettres patentes, dont voici un extrait :

"Par ces présentes, nous constituons et nommons N., notre surintendant ecclésiastique pour les affaires de notre église de Rome, dans notre province du Bas-Canada....

"Et nous autorisons le dit N., et ses successeurs dans la dite charge,.... à exercer.... la juridiction spirituelle et ecclésiastique, dans notre dite province,